

2018

# LA CONDITIONNALITÉ DANS LES RELATIONS EXTÉRIEURES DE L'UNION EUROPÉENNE

## COLLOQUE

Direction scientifique :

Francette FINES, Professeur de droit public de l'Université de La Rochelle (CEJEP-EA 3170)

Federica RASSU, Maître de conférences en droit public de l'Université de Poitiers (IDP-EA 2623)



Colloque co-organisé  
par l'IDP (EA-2623) le  
CEJEP (EA 3170) et  
le centre d'excellence  
Jean Monnet  
Aquitaine

9 février 2018

Faculté de droit et des sciences sociales  
43 Place Charles de Gaulle

**Amphi Hardoin**

Inscription obligatoire

Inscription obligatoire par mail ou envoi postal  
avant jeudi 1<sup>er</sup> février 2018

Mme Karine BOUHIER  
43 place Charles de Gaulles  
Bât. E9  
TSA 81100 - 86073 Poitiers cedex 09  
05.49.45.47.70  
karine.bouhier@univ-poitiers.fr

### Modalités et frais d'inscription

- 80 euros
- Gratuit pour les étudiants et universitaires

Journée d'études ouverte à la formation continue des professionnels

Possibilité de stationner à proximité :  
Parking souterrain Notre Dame Place du Marché, 4 voie André Malraux

Faculté  
**DROIT**  
& Sciences sociales  
UNIVERSITÉ DE POITIERS



Co-funded by the  
Erasmus+ Programme  
of the European Union



## LA CONDITIONNALITÉ DANS LES RELATIONS EXTÉRIEURES DE L'UNION EUROPÉENNE

VENDREDI 9 FÉVRIER 2018

08h45 : Accueil

09h00 - 09h20 - Discours de bienvenue

**Philippe LAGRANGE**, Professeur de droit public, Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences sociales de l'Université de Poitiers

**François BRENET**, Professeur de droit public, Co-directeur de l'Institut de droit public, Université de Poitiers et **Anne-Laure GIRARD**, Professeur de droit public, Co-directrice de l'Institut de droit public, Université de Poitiers

09h40 - 12h30 - PREMIÈRE PARTIE

LA CONDITIONNALITÉ POLITIQUE ET SOCIALE

sous la présidence de **Dominique BREILLAT**, Professeur émérite de droit public, Doyen honoraire de la Faculté de Droit et des Sciences sociales

- **Le respect des droits fondamentaux, conditionnalité politique à l'application d'un accord économique: le cas des ACP**

François HERVOUËT, Professeur émérite de droit public, Doyen honoraire de la Faculté de Droit de l'Université de Poitiers

- **La conditionnalité politique de l'aide au développement**

Francette FINES, Professeur de droit public, Université de La Rochelle et Robby POTHIN, doctorant, Université de Bordeaux

- **L'inclusion de la question migratoire dans la conditionnalité de l'action extérieure de l'UE**

Karine ABDEREMANE, Maître de conférences en droit public, Université de Tours

- **La clause sociale dans les relations de l'UE avec les États tiers**

Jérôme PORTA, Professeur de droit privé, Université de Bordeaux

Échanges avec le public

Déjeuner

## LA CONDITIONNALITÉ DANS LES RELATIONS EXTÉRIEURES DE L'UNION EUROPÉENNE

VENDREDI 9 FÉVRIER 2018

14h00 - 17h30 - DEUXIÈME PARTIE

LA CONDITIONNALITÉ ENVIRONNEMENTALE ET RÉGLEMENTAIRE

sous la présidence de Francette FINES Professeur de droit public, Université de La Rochelle

- **Conditionnalité environnementale : la contribution de l'Union européenne à la protection de la biodiversité en dehors de ses frontières**

Simon JOLIVET, Maître de conférences en droit public, Université de Poitiers

- **La conditionnalité environnementale dans les importations de bois**

Emilie CHEVALIER, Maître de conférences en droit public, Université de Limoges

- **Le marquage CE des produits en provenance de pays tiers : une conditionnalité réglementaire au service de la gestion des risques**

Florence AUBRY-CAILLAUD, Maître de conférences HDR en droit public, Université de Bordeaux

- **La conditionnalité dans l'importation des produits agricoles**

Gabrielle ROCHDI, Maître de conférences HDR en droit public, Université de Poitiers

- **La conditionnalité dans les transports aériens**

Vincent CORREIA, Professeur de droit public, Université de Paris-Sud

Échanges avec le public

**Conclusions générales : L'exportabilité du modèle européen à travers la conditionnalité**

Loïc GRARD, Professeur de droit public, Université de Bordeaux

17h30 : Fin des travaux